

Le Volontariat International en Administration (VIA)

Le VIA est un service civique d'une durée de 6 à 24 mois, effectué à l'étranger dans une ambassade, un consulat, une alliance française, un service de coopération culturelle...

- La mission du volontaire est de **promouvoir le rayonnement de la France dans le monde**, dans les domaines de la culture, l'économie, l'humanitaire, la recherche ou l'environnement.
- Pour devenir volontaire international en administration, il faut être âgé de 18 à 28 ans, avoir la nationalité française ou être ressortissant de l'Union européenne, et avoir un casier judiciaire vierge. Le VIA est un engagement à temps plein. Vous toucherez chaque fin de mois une indemnité forfaitaire dont le montant dépendra de votre pays d'affectation.
- Attention, les démarches peuvent être un peu longues. Anticipez !



france-volontaires.org/
mon-vie-via.businessfrance.fr/



Découvrez notre actualité sur **cap-metiers.fr**

et nos réseaux sociaux     